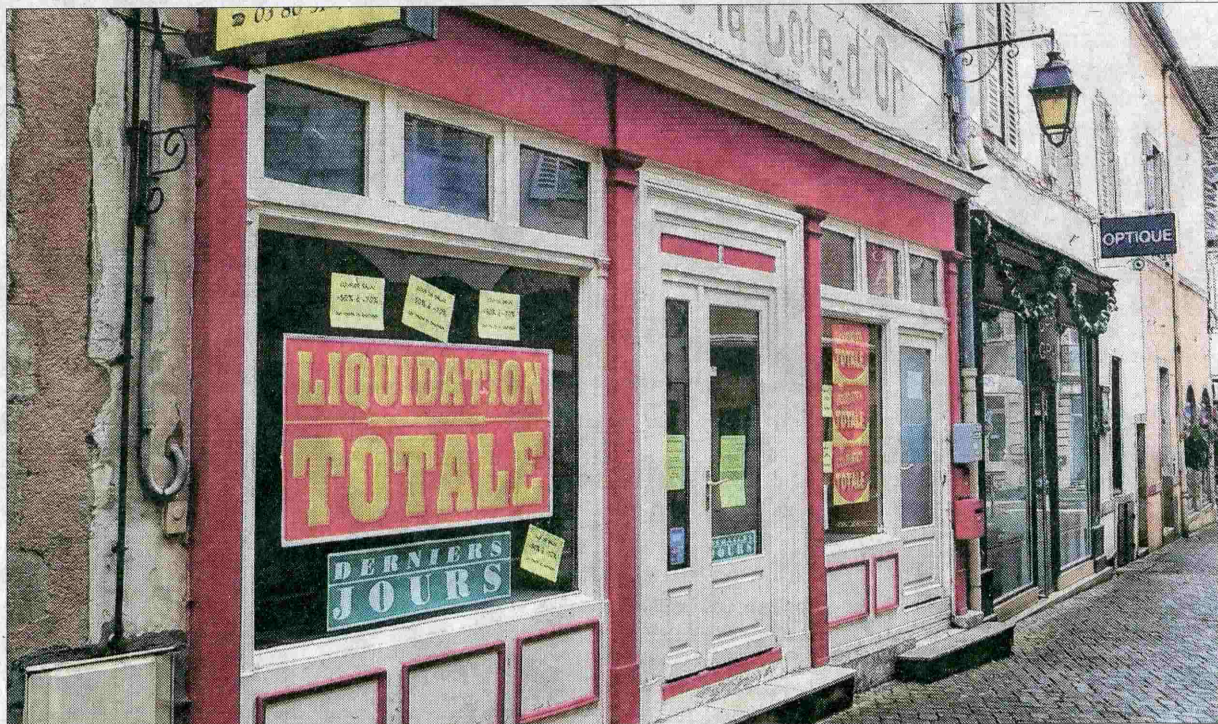


AUXONNE ÉCONOMIE

Est-ce déjà trop tard pour les commerces du centre bourg ?



■ Depuis le 17 décembre, la boutique de prêt-à-porter féminin *Kalinka* a cessé son activité. Photo F. S.

Agence Région dijonnaise
7 boulevard Chanoine-Kir,
21000 Dijon

Téléphone

Mail
lbpredacrdi@lebienpublic.fr

Web
www.bienpublic.com/
edition-tille-vingeanne
www.bienpublic.com/
edition-la-plaine-la-saone

Facebook
www.facebook.com/
BienPublicTilleVingeanne
www.facebook.com/
BienPublicLaPlaineLaSaone

La boutique de prêt-à-porter féminin *Kalinka*, située rue du Bourg, a fermé définitivement, le 17 décembre. Une de plus, pourrait-on dire, dans un centre bourg où les commerçants tentent de résister, tant bien que mal.

Les attentats, la crise, la météo peu favorable et la concurrence des grandes surfaces auront eu raison de la boutique de prêt-à-porter féminin *Kalinka*, située depuis deux ans dans la rue du Bourg, en plein centre d'Auxonne. « Depuis un an, tout s'est mal goupillé. Le chiffre d'affaires a baissé de 30 %, ce n'était plus tenable », regrette la gérante Sylvie Kalenitchenko, commerçante depuis dix ans à Auxonne. Depuis le 17 décembre, la porte de la boutique est close. Sur une feuille restée accrochée, la gérante a voulu remercier ses fidèles clientes, sans pour autant cacher son amertume : « J'ai un petit pincement au cœur en voyant que nos commerces ferment dans l'indifférence la plus totale au niveau communal. Les autorisations de liqui-

dations sont délivrées par notre maire sans aucune question ni commentaire, aucun contact... ».

Et quand on lui parle du projet de revitalisation du centre bourg, lancé par la Ville cette année, elle craint qu'il ne soit trop tard. « Cela fait sept ans qu'on dit que le centre-ville meurt », lance Sylvie Kalenitchenko. Même pessimisme pour Fabienne Moreau, présidente de l'Union commerciale industrielle et artisanale d'Auxonne (UCIAA). « Pour tous ceux qui ne font pas de l'alimentaire, c'est de plus en plus compliqué face aux grandes surfaces qui ouvrent même le dimanche, remarque-t-elle. Et on ne fait pas grand-chose en faveur du centre-ville. Je ne suis pas convaincue que le projet de revitalisation améliorera les choses pour les commerçants. »

Dix-neuf locaux commerciaux sont vacants

De son côté, le maire Raoul Langlois assure qu'il regrette la fermeture de la boutique *Kalinka*. « On remarque que la difficulté est la même partout, au niveau des petits commerces, qu'il y ait des grandes surfaces ou pas », note-t-il,

rejetant l'idée que l'arrivée de l'hypermarché E. Leclerc, en début d'année, a eu un impact sur le centre-ville.

En tout cas, force est de constater que la nouvelle fermeture d'un commerce n'arrange rien à l'état déjà alarmant du centre d'Auxonne. Entre les rideaux baissés, les vitrines vides et les panneaux "à louer", il fait grise mine. Selon nos relevés dans les rues Antoine-Masson, Thiers et les ruelles adjacentes, dix-neuf locaux sont actuellement vacants ou dans l'attente d'un repreneur, certains depuis de nombreuses années. Reste à voir si le projet de revitalisation du centre bourg portera ses fruits. « Nous sommes en train de faire des diagnostics grâce à des questionnaires. Nous prendrons connaissance des résultats et nous établirons, en 2017, un plan d'actions qui comprendra le commerce », assure Raoul Langlois, précisant que la commune compte travailler de pair avec la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et l'UCIAA pour tenter d'améliorer le dynamisme économique du centre-ville.

Fabrice Sirlin

Ouverture le dimanche : six dates choisies

C'est l'une des conséquences de la loi Macron. Il est désormais possible, pour les commerces de détail, d'ouvrir plus de cinq dimanches dans l'année sans dérogation, et ce, dans une limite de douze. Au-delà de cinq dimanches par an, les conseils municipaux ont leur mot à dire. À Auxonne, les élus viennent d'en fixer

six au titre de l'année 2017. « La liste des dimanches est la suivante : le 15 janvier, le 2 juillet, le 9 juillet, le 17 décembre, le 24 décembre et le 31 décembre », explique le maire Raoul Langlois. Une liste sollicitée par les enseignes Leclerc et Casino, a-t-on appris lors des délibérations. Du côté de Casino, on s'estime satis-

fait des dates retenues. « Ce qui était important, c'était de se garder la possibilité, ou non, d'ouvrir les 24 et 31 décembre, car, en 2017, ces journées cruciales seront des dimanches », précise le directeur Franck Bouhot. Reste à savoir si les commerces de détail utiliseront pleinement cette nouvelle perspective.